



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE



Direction de la Communication

NEWS

Revue de presse



Mercredi 05 Avril 2023



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Ouverture de banques algériennes à l'étranger : le processus de création de trois banques en France et en Afrique avance



Le processus d'ouverture de succursales de banques publiques algériennes à l'étranger, à commencer par une banque en France et deux banques en Afrique, connaît une avancée, a indiqué mardi à l'Assemblée populaire nationale (APN) le ministre des Finances, Laaziz Faïd.

Lors d'une plénière consacrée aux réponses aux préoccupations des députés concernant le projet de loi monétaire et bancaire, M. Faïd a précisé, à propos de l'ouverture de banques

algériennes à l'étranger, que "l'ouverture de banques publiques à l'étranger, notamment en Afrique subsaharienne et en France, revêt un caractère géostratégique pour l'Etat algérien, tant sur le plan politique qu'économique".



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Investissement: prise de mesures pour faciliter l'octroi de crédits et lutter contre la bureaucratie

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a indiqué, mardi à Alger, que son secteur avait pris une batterie de mesures concernant l'octroi de crédits par les banques pour la promotion de l'investissement et la lutte contre la bureaucratie.

Cette déclaration a été faite lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée à l'examen du projet de loi monétaire et bancaire, présidée par le vice-président de la chambre basse du Parlement, Ghali Lansari, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Projet de loi relatif aux règles de la comptabilité publique: consacrer la transition vers une comptabilité d'exercice

Le ministre des Finances, Laaziz Faid a présenté mardi à l'Assemblée populaire nationale (APN) le projet de loi relatif aux règles de comptabilité publique et de gestion financière qui vise à consacrer la transition de la comptabilité de caisse vers une comptabilité d'exercice.

Lors d'une séance plénière présidée par le vice-président de l'APN, Ghali Lansari, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, M. Faid a indiqué que ce projet de loi "s'inscrit dans le cadre du plan global de réforme de la finance publique", soulignant que le texte en question était axé autour du passage d'une comptabilité de caisse à une comptabilité d'exercice, selon un système comptable qui vise à organiser l'information financière et sa présentation, de manière à être au diapason des exigences des normes comptables internationales dans le secteur public.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Finance islamique: la CNEP-Banque signe deux conventions Takaful

La CNEP-Banque a signé, mardi à Alger, deux conventions de partenariat avec les compagnies d'assurance "El Djazair El Moutahida Family Takaful" et "El Djazair Takaful", pour une meilleure gestion des risques inhérents aux spécificités de la finance islamique, a indiqué la banque dans un communiqué.



Banques publiques à l'étranger : L'ouverture avant juin prochain



Le ministre des Finances, laaziz Faïd, a annoncé, ce mardi à l'APN, lors du débat autour du projet de loi monétaire et bancaire, que les premières banques algériennes à l'étranger seront ouvertes avant juin prochain en France, en Mauritanie et au Sénégal.

En réponse aux interrogations des membres de l'APN au sujet de l'ouverture de banques algériennes à l'étranger, le ministre des Finances a indiqué que ce dossier revêt un intérêt particulier et stratégique au plan économique et politique. Selon lui, la Banque extérieure d'Algérie (BEA) se prépare à ouvrir sa filiale en France, ainsi que les deux banques prévues en Mauritanie et au Sénégal.



Finance islamique : La CNEP-Banque signe deux conventions Takaful

La CNEP-Banque a signé, ce mardi à Alger, deux conventions de partenariat avec les compagnies d'assurance « El Djazair El Moutahida Family Takaful » et « El Djazair Takaful », pour une meilleure gestion des risques inhérents aux spécificités de la finance islamique, a indiqué la banque dans un communiqué.



APN, Loi sur la monnaie et le crédit : Les réponses détaillées de Faïd

La réforme de cette loi devient « impérative » compte tenu des développements du système bancaire et du contexte économique global. Assurant que les doléances des députés seront prises en charge, Laaziz Faïd précise que le Comité de stabilité financière se compose de représentants de « haut niveau » des institutions monétaires, des ministères des Finances, des Affaires religieuses, ainsi que des directeurs exécutifs de la Banque d'Algérie.



Banques islamiques : vers la révision des taux d'intérêt

Au sujet du Dinar numérique, M. Faïd assure qu'il est la monnaie numérique principale du pays dont l'émission se veut un gage de garantie pour des transactions « sûres et rapides ». Le recours à cette monnaie « diminuera les frais de médiation, renforce la sécurité commerciale et la souveraineté des Etats à faire face aux crypto-monnaies et, lutte contre le blanchiment d'argent ». D'autre part, le ministre des Finances affirme que les « Banques centrales ne sont pas contrôlées par la Cour des comptes, et sont responsables de l'application de la politique monétaire du pays ».



Création de la banque de l'habitat : spécialiser les banques

Lors de la réunion du Conseil des ministres, le président de la République a insisté sur l'importance de rattraper le retard accusé dans le lancement de la Banque de l'habitat par la réduction des délais arrêtés pour son entrée en service.

Les autorités ont décidé, en effet, de faire de la Banque nationale de l'Habitat une institution financière spécialisée dans le financement de tous projets et pas seulement le logement

comme prévu plus tôt, avec l'ouverture progressive des agences régionales et étatiques sur tout le territoire national.



Services publics de qualité

De nombreuses réformes ont été menées dans le secteur public, saluées par la Banque mondiale et le FMI, qui ont permis d'assurer un meilleur accès aux services publics et un développement des infrastructures publiques, et ont eu un impact significatif sur le classement de l'Algérie concernant le climat des affaires, notamment dans le domaine de la numérisation et la lutte contre la corruption. Cependant, de nombreux chantiers restent inachevés et, bien que le pays se distingue par des avancées significatives en gestion publique, beaucoup reste à faire en termes de réforme de l'administration surtout. Pour l'Etat, l'administration domaniale et foncière joue un rôle majeur sur le plan socio-économique du fait qu'elle agit en tant qu'expert et notaire de l'Etat en matière d'opérations foncières et immobilières.



Projet de loi monétaire et bancaire

L'incontournable finance islamique

Le projet de loi permettra d'aller de l'avant dans la modernisation du système bancaire en vue de se mettre au diapason des évolutions actuelles et futures.



Forte d'un développement et d'un déploiement, qui auront marqué la scène financière ces dernières années, la finance islamique est en phase de s'imposer en tant que secteur bancaire à part entière. Présente au niveau de tous les processus de financement avec des produits compétitifs, elle fait l'objet au demeurant d'un soutien grandissant de la part des parlementaires.



[Évasion fiscale, fausses déclarations, fortunes cachées...](#)

[La numérisation sonne le glas](#)

Ce chantier apporte la transparence tant souhaitée pour faire en sorte qu'en Algérie l'on puisse vivre dans une maison de verre.

La digitalisation bat son plein dans l'administration fiscale du pays. Outre qu'elle soit un «impératif» dicté par le président de la République, la numérisation est une démarche globale qu'entreprend le ministère des Finances pour réformer toutes les procédures et moderniser toutes ses structures.



[Réformes financières et bancaires](#)

[Ce qu'attendent les Algériens](#)

La société n'a pas attendu que les textes de lois adviennent pour pouvoir entamer toutes sortes de transactions via la Toile.

L'Algérie a besoin d'un nouveau schéma de finances et d'un nouveau système monétaire national. Face à une digitalisation galopante et des besoins exprimés par une société rompue aux transactions dématérialisées, le système financier et monétaire algérien se doit d'inventer ses propres mécanismes. Aujourd'hui, tous les regards restent braqués sur cette nouvelle loi à laquelle on confère beaucoup de vertus pour impulser une nouvelle dynamique sur le marché financier national et, même au-delà.



[Numérisation des impôts: «Le compte à rebours a commencé»](#)

Si, pour la directrice générale des impôts (DGI), Mme Amel Abdelatif, « le compte à rebours de la numérisation du secteur a commencé », elle note, lors de son passage à la radio nationale

Chaîne 3, que le projet a été déjà entamé « depuis quelques années déjà » et que cela « s'inscrit dans une procédure globale du ministère des Finances ». Selon elle, cela nécessite de « réformer toutes les procédures » et « faire en sorte de moderniser toutes les administrations qui relèvent de ce département », car « pour disposer de l'information fiscale, il est plus que nécessaire de dématérialiser les procédures ».



[Le délai d'acquittement de la vignette automobile prorogé au 30 avril](#)

La période légale d'acquittement obligatoire de la vignette automobile 2023 a été prorogée jusqu'au 30 avril courant, annonce lundi la Direction générale des impôts (DGI) dans un communiqué.



[Investissement : prise de mesures pour faciliter l'octroi de crédits et lutter contre la bureaucratie](#)



Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a indiqué, mardi à Alger, que son secteur avait pris une batterie de mesures concernant l'octroi de crédits par les banques pour la promotion de l'investissement et la lutte contre la bureaucratie.

Le ministre s'est exprimé lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée à l'examen du projet de loi monétaire et bancaire.



Amel Abdellatif : « Jibaya'tic » sera déployé sur 40 CDI et CPI en 2023

La numérisation du secteur des impôts en Algérie va passer à la vitesse supérieure avec le déploiement, durant l'année en cours, du système de télédéclaration et de télépaiement des impôts et des taxes « Jibayatic.dz » dans quarante (40) centres des Impôts (CDI) et centres de proximités des impôts (CPI), à travers l'ensemble du territoire national, rapporte la Radio nationale.



Ouverture de banques nationales à l'étranger: Le ministre des Finances dévoile les dates

En réponse aux questions des députés sur le projet de la loi sur la monnaie et le crédit, Laaziz Faïd, ministre des Finances, a affirmé ce mardi au sujet de l'ouverture de banques publiques à l'étranger, que «la Banque d'extérieur algérienne est en contact avec les Banque extérieure française. Il s'agit notamment de créer un système d'information, un outil qui fournira la demande d'agrément à un bureau international, laquelle interviendra au cours du premier semestre 2023».



Amel Abdellatif : « Jibaya'tic » sera déployé sur 40 CDI et CPI en 2023

La numérisation du secteur des impôts en Algérie va passer à la vitesse supérieure avec le déploiement, durant l'année en cours, du système de télédéclaration et de télépaiement des impôts et des taxes « Jibayatic.dz » dans quarante (40) centres des Impôts (CDI) et centres de proximités des impôts (CPI), à travers l'ensemble du territoire national.

Dans le cadre de l'accélération du processus de modernisation de la Direction des impôts, un déploiement à grande échelle de « Jibaya'tic » va prochainement avoir lieu.



Inflation en Algérie : le ministre des Finances dévoile les « vraies raisons »

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, s'est exprimé sur les véritables raisons de l'inflation en Algérie. On les rapporte pour vous dans la suite de ce nouveau passage. Apprenez tout ce mardi 4 avril 2023.

- Advertisement -

Une situation correspondant à une hausse généralisée et durable des prix des biens et des services, l'inflation grimpe dans notre pays. Celui-ci figure d'ailleurs dans la liste du classement des 20 premiers pays en matière d'augmentation annuelle du taux des prix. Quelles sont alors les raisons de l'inflation en Algérie ? C'est une question, à laquelle a répondu le ministre des Finances, Laaziz Faïd.



Restructuration et numérisation «urgente» du secteur bancaire

Des règles plus favorables à l'économie et à la croissance

Afin de devenir plus compétitives et proposer les meilleures prestations et expériences aux clients (professionnels, particuliers et investisseurs...), les banques devraient accélérer leur modernisation et numérisation.

C'est ce que promet le ministère des Finances qui s'est engagé dans un long processus de réformes globales visant le renforcement du cadre réglementaire du secteur bancaire et financier et la facilitation, la sécurisation et l'accélération des transactions financières. Il s'agit d'une véritable opportunité pour les acteurs des secteurs financiers et économiques en termes de traçabilité des informations et des transactions, entre autres.



Suite aux instructions du Chef de l'Etat

Faïd entame le chantier de numérisation de son secteur

Le ministère des Finances a entamé l'accélération de la cadence de numérisation de ses directions, en vue d'améliorer la performance de l'administration publique et réaliser

l'efficacité dans la gestion des deniers publics, en concrétisation des instructions du président de la République, ont indiqué, lundi à Alger, de hauts cadres du ministère.



Systeme de télé-déclaration et de télépaiement des impôts et des taxes

La Directrice générale des Impôts, Amel Abdellatif, a annoncé, hier mardi à Alger, le déploiement, durant l'année en cours, du système de télé-déclaration et de télépaiement des impôts et des taxes "Jibayatic.dz" dans quarante (40) centres des Impôts (CDI) et centres de proximités des impôts (CPI), à travers l'ensemble du territoire national. «Après le centre des Impôts de Tipasa, qui a bénéficié de ce système le 5 mars dernier, "Jibaya'tic" va être déployé sur 40 CDI et CPI, en plus des neuf (9) directions régionales des impôts, les directions régionales de wilaya, ainsi que les trois (3) services de recherche et de vérification», a-t-elle indiqué.



Amel Abdellatif : «La numérisation du secteur des impôts va passer à la vitesse supérieure»

«Jibaya'tic», le nouveau portail de l'administration fiscale algérienne, va être déployé sur 40 CDI et CPI, en plus des neuf directions régionales des Impôts, des directions régionales de wilaya et des trois services de recherche et de vérification, a indiqué la directrice générale des Impôts, Amel Abdellatif, lors de son passage à la radio Chaîne III.



BANQUE D'ALGÉRIE : Retour au mandat de 4 ans pour le Gouverneur

Le projet de loi monétaire et bancaire présenté par le ministre des Finances, Laaziz Faïd, lundi, à l'Assemblée populaire nationale, prévoit, parmi ses nouveautés, le retour au système de mandat de 4 ans pour l'exercice de la fonction de gouverneur de la Banque d'Algérie et de vice-gouverneurs, renouvelable une seule fois.

Cela confèrera davantage de crédibilité, réalisera la stabilité dans la gestion et une plus grande indépendance de la Banque d'Algérie dans l'accomplissement de ses missions dans le but de renforcer la gouvernance de la BA, a expliqué le ministre, lors d'une séance plénière de l'APN.

VIGNETTE AUTOMOBILE : Les automobilistes réfractaires encourent des sanctions sévères

La Direction générale des impôts (DGI) a annoncé que la période d'acquittement de la vignette automobile pour l'année 2023, fixée initialement du 31 mars au 2 avril, a été prorogée à titre exceptionnel, au dimanche 30 avril.

“Cette mesure optionnelle a été décidée afin de faciliter aux citoyens l'acquisition de la vignette automobile”, a précisé la DGI dans un communiqué, tout en rappelant que les vignettes automobiles sont “disponibles, dans toutes leurs quotités” au niveau des recettes des impôts et des bureaux de poste.



La numérisation du secteur des impôts passe à la vitesse supérieure

La numérisation du secteur des impôts en Algérie va passer à la vitesse supérieure avec le déploiement, durant l'année en cours, du système de télédéclaration et de télépaiement des impôts et des taxes « Jibayatic.dz » dans quarante (40) centres des Impôts (CDI) et centres de proximités des impôts (CPI), à travers l'ensemble du territoire national.



Ministère des Finances: Plusieurs mesures prises pour accélérer la cadence de la numérisation

Invité du Forum de la Radio algérienne, l'inspecteur général des services de comptabilité à la Direction du Trésor, Badis Ferrad, a souligné que les directions relevant du ministère des Finances, à l'instar des Domaines, la fiscalité et le Trésor public, œuvrent à accélérer la cadence de numérisation de l'administration.

Amel Abdellatif : « Jibaya'tic » sera déployé sur 40 CDI et CPI en 2023

La numérisation du secteur des impôts en Algérie va passer à la vitesse supérieure avec le déploiement, durant l'année en cours, du système de télédéclaration et de télépaiement des impôts et des taxes « Jibayatic.dz » dans quarante (40) centres des Impôts (CDI) et centres de proximités des impôts (CPI), à travers l'ensemble du territoire national.

Dans le cadre de l'accélération du processus de modernisation de la Direction des impôts, un déploiement à grande échelle de « Jibaya'tic » va prochainement avoir lieu.



وزير المالية: الإصلاحات أصبحت ضرورية لتطوير البيئة البنكية

قال وزير المالية، لعزیز فايد، اليوم الثلاثاء، أن الإصلاحات أصبحت ضرورية لتطوير البيئة البنكية. مشيراً على أن التوصيات المقدمة من طرف النواب ستحظى باهتمام.

وفيما يخص إدراج الكفاءات في لجنة الاستقرار المالي، أكد وزير المالية، أنها تتكون من ممثلين رفيعي المستوى من وزارة المالية، والشؤون الدينية. وسيتم تزويدها بالكفاءات التي تعني القطاعات المعنية للوقاية من الأزمات. كما أشار وزير المالية، إلى أن محافظ البنك يرأس مجلس القرض والنقد، وتظل هذه اللجان مستقلة في صناعة القرار.



وزير المالية: رفع التجميد على هذه المشاريع

كشف وزير المالية، لعزیز فايد، اليوم الثلاثاء، أنه سيتم رفع التجميد على المشاريع التي لها الأولوية.

كما أشار وزير المالية، إلى أنه تم رفع التجميد عن 550 مشروع بقيمة تزيد من 376 مليار دينار. ومنها المشاريع التي جمدت وقت التفشيف.



حماية مسيري المؤسسات المالية وأعوان بنك الجزائر.. وزير المالية يوضح

قال وزير المالية، لعزیز فايد، اليوم الثلاثاء، إن اللجنة المصرفية في الوحدة المخولة بإصدار القرارات في إطار حماية مسيري المؤسسات المالية.



التضخم.. وزير المالية يكشف الأسباب الحقيقية

كشف وزير المالية، لعزیز فايد، اليوم الثلاثاء، عن الأسباب الحقيقية التي أدت إلى التضخم.

كما أوضح وزير المالية، أن التضخم الحالي مصدره غير نقدي وإنما يرجع لاضطرابات وعوامل خارجية. على غرار كورونا وزيادة الطلب في بعض القطاعات والمضاربة.



وزير المالية يرد على تساؤلات النواب:

هذا جديد مكاتب الصرف والدينار الرقمي والبنوك الجزائرية بالخارج

أكد وزير المالية لعزیز فايد أن النصوص التطبيقية الخاصة بالترخيص لفتح مكاتب صرف ستكون جاهزة مباشرة بعد المصادقة على القانون النقدي والمصرفي الجديد، حيث سيتم مراجعة هامش الربح لجذب المتعاملين، كما أعلن أن الفروع الأولى للبنوك الجزائرية بالخارج سيتم تدشينها قبل نهاية السداسي الأول للسنة الجارية.



بموجب اتفاقيتين بين "كتاب - بنك" ومؤسستي تأمين تكافلي

ضمان إدارة المخاطر المرتبطة بالصيرفة الإسلامية

وقع الصندوق الوطني للتوفير والاحتياط "كتاب - بنك"، الثلاثاء بالجزائر العاصمة، اتفاقيتي شراكة مع مؤسستي "الجزائر المتحدة للتأمين التكافلي" و"الجزائر تكافل"، في سبيل ضمان إدارة أفضل للمخاطر المرتبطة بالصيرفة الإسلامية، حسب ما أفاد به بيان للبنك.

يمس مؤسستين والإجراء يشمل 20 إلى 40 بالمائة من الأسهم هكذا سيتم فتح رأسمال البنوك العمومية ولا مساس بمناصب العمل

تمر عملية فتح رأسمال البنوك العمومية التي أمرت بها السلطات العليا في البلاد بعدة مراحل، وهي التدقيق في أرقام البنك وحصيلته في اجتماع مجلس الإدارة، وعقد جمعية عامة لتحديد كيفية فتح رأسمال البنك ونسبته بحضور وزير القطاع أو ممثل عنه، ثم عرض الملف على مجلس مساهمات الدولة الذي سيُفصل في الصيغة النهائية لعملية الفتح التي ستتراوح بين 20 و40 بالمائة من رأسمال البنك.



استثمار: اتخاذ عدة إجراءات لتسهيل منح القروض ومحاربة البيروقراطية

أكد وزير المالية، لعزیز فايد، اليوم الثلاثاء بالجزائر العاصمة، ان قطاعه اتخذ عدة إجراءات بخصوص منح القروض من طرف البنوك لتشجيع الاستثمار ومحاربة البيروقراطية.

وجاء ذلك في رده على انشغالات النواب خلال جلسة علنية بالمجلس الشعبي الوطني، ترأسها نائب رئيس المجلس، غالي لنصاري، بحضور وزيرة العلاقات مع البرلمان، بسمة عزوار، خصصت لمناقشة القانون النقدي و المصرفي.



فتح بنوك جزائرية في الخارج: إحراز تقدم في مسار إنشاء 3 بنوك بفرنسا و إفريقيا

يعرف مسار إنشاء فروع للبنوك العمومية الجزائرية في الخارج، بدءا بإنشاء بنك بفرنسا وبنكين في إفريقيا، تقدما، حسب ما أكده وزير المالية، لعزیز فايد، اليوم الثلاثاء، بالمجلس الشعبي الوطني.

وخلال جلسة علنية خصصت للرد على انشغالات النواب بخصوص مشروع القانون النقدي و المصرفي، أوضح السيد فايد، فيما يخص فتح بنوك في الخارج، أن "إنشاء البنوك العمومية في الخارج.

ولا سيما في إفريقيا جنوب الصحراء و فرنسا، يكتسي طابعا جيو-استراتيجيا بالنسبة للدولة الجزائرية، على الصعيدين السياسي و الاقتصادي".

هذا جديد فتح بنوك جزائرية في الخارج

يعرف مسار إنشاء فروع للبنوك العمومية الجزائرية في الخارج، بدءا بإنشاء بنك بفرنسا وبنكين في إفريقيا، تقدما، حسب ما أكدته وزير المالية، لعزیز فايد، اليوم الثلاثاء، بالمجلس الشعبي الوطني.

وخلال جلسة علنية خصصت للرد على انشغالات النواب بخصوص مشروع القانون النقدي والمصرفي، أوضح فايد، فيما يخص فتح بنوك في الخارج، أن "إنشاء البنوك العمومية في الخارج. ولا سيما في إفريقيا جنوب الصحراء وفرنسا، يكتسي طابعا جيو-استراتيجيا بالنسبة للدولة الجزائرية، على الصعيدين السياسي والاقتصادي".



أكد أن الإصلاحات ضرورية لتطوير البيئة البنكية ..وزير المالية للنواب: لا عودة لطبع النقود والدينار الرقمي للوقاية من الفساد وتبييض الأموال

□ التضخم الحالي مصدره غير نقدي وناتج عن اضطرابات وعوامل خارجية

□ فتح مكاتب للصراف قريبا وحماية مسيري البنوك مهمة اللجنة المصرفية

طمأن وزير المالية، لعزیز فايد، أن التسبيق الذي يمنحه بنك الجزائر للخرينة العمومية في الحالات الاستثنائية، ليس تمويلا غير تقليدي وإنما سيولة مؤقتة لتلبية الاحتياجات، مشيرا في رده على أسئلة نواب المجلس الشعبي الوطني إلى الشروع في فتح مكاتب صرف بعد صدور قانون القرض والنقد بمجرد إعداد نصوصه التنظيمية، نافيا وجود أي بيروقراطية في معالجة البنوك، لملفات القروض التي قلصت مدتها إلى شهر واحد فقط.



خلال مناقشتهم قانون النقد والصراف .. نواب يطالبون:

حماية موظفي البنوك وفتح مكاتب للصراف

طالب نواب المجلس الشعبي الوطني، بتوفير وتعزيز الحماية القانونية لموظفي البنوك الذين يتم تجريدهم في قضايا مالية، وتوفير جو من الثقة والاستقرار لأداء مهامهم، تفاديا لتكرار المتابعات التي طالت مسيرين في قضايا فساد مع الدعوة إلى تمديد عهدة محافظ بنك الجزائر إلى 5 سنوات بدلا من أربع سنوات وعدد نوابه إلى ثلاثة بدلا من اثنين.



إجراءات جديدة لتسهيل منح قروض

أكد وزير المالية، عزيز فايد، اليوم الثلاثاء بالجزائر العاصمة، ان قطاعه اتخذ عدة اجراءات بخصوص منح القروض من طرف البنوك لتشجيع الاستثمار ومحاربة البيروقراطية.

في رده على انشغالات النواب خلال جلسة علنية بالمجلس الشعبي الوطني، ترأسها نائب رئيس المجلس، غالي لنصاري، بحضور وزيرة العلاقات مع البرلمان، بسمة عزوار، خصصت لمناقشة القانون النقدي والمصرفي، قال فايد بخصوص الانشغال المتعلق ب” البيروقراطية في البنوك والشروط الصارمة لمنح القروض مع وجود حصص تمويل غير مشجعة على الاستثمار”، أن البنوك التجارية ولاسيما البنوك العمومية التي تمول بشكل أساسي الاقتصاد والاستثمار منحت أكثر من 11.000 مليار دينار كقروض نهاية عام 2022. وأضاف ان 75 بالمائة منها موجهة للاستثمار و 55 بالمائة من هذه القروض موجهة للقطاع الخاص.”



فايد: إنشاء بنوك في الخارج يكتسي طابعا جيو-استراتيجيا

قال وزير المالية، عزيز فايد، إن مسار انشاء فروع للبنوك العمومية الجزائرية في الخارج، بدء بإنشاء بنك بفرنسا وبنكين في إفريقيا، يعرف تقدما.

أفاد فايد، لدى رده على انشغالات النواب بخصوص مشروع القانون النقدي والمصرفي، اليوم، أن “إنشاء البنوك العمومية في الخارج، ولا سيما في إفريقيا جنوب الصحراء و فرنسا، يكتسي طابعا جيو-استراتيجيا بالنسبة للدولة الجزائرية، على الصعيدين السياسي والاقتصادي.”



بنك الإسكان حيز الخدمة قريبا

أمر رئيس الجمهورية عبد المجيد تبون، باستدراك تأخر إطلاق بنك الإسكان، بتقليص الأجل المقررة لدخوله حيز الخدمة، وهذا ما سيسمح بتحكم أكبر في سياسة الإسكان، وحل مشكل التمويل الذي أرق المرققين العقاريين منذ سنوات، ويعطي دفعا لتحريك المشاريع السكنية العمومية والخاصة وتلبية الطلب المتزايد في الأجل القانونية المحددة وبأقل التكاليف.

Impôts : 6 000 milliards de DA non recouvrés

Le niveau de recouvrement des recettes fiscales pourrait être beaucoup plus important en raison du potentiel. C'est la directrice générale des Impôts qui le dit, affirmant que le reste à recouvrer s'élevait à 6 000 milliards de dinars, avec une grande part de créances anciennes qui concernent des contribuables non localisés ou des entreprises qui ont été dissoutes. Amel Abdellatif affirme que la numérisation en cours est susceptible d'améliorer le taux de recouvrement mais également de lutter contre les pratiques frauduleuses.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - Le taux de recouvrement des recettes fiscales n'est pas optimal, de l'avis même de la directrice générale des Impôts qui estime qu'au regard du potentiel existant, le niveau pourrait être plus élevé.

Amel Abdellatif, invitée de la rédaction de la Chaîne III de la radio nationale, a fait savoir que le reste à recouvrer en matière d'impôts s'élevait à 6 000 milliards de

moment pas généralisée, assure l'invitée de la radio, mais la dématérialisation des procédures via des bases de données qui servent d'interface avec différentes institutions a déjà commencé. La Direction générale des impôts a déjà, dit-elle, accès aux fichiers des importateurs avec les services des douanes mais elle reconnaît que cela n'est pas suffisant pour avoir toutes les informations à caractère fiscal qui per-

Le taux de recouvrement des recettes fiscales n'est pas optimal, de l'avis même de la directrice générale des Impôts

dinars parmi lesquelles des créances très anciennes qui concernent des contribuables non localisés ou des entreprises qui ont été dissoutes. Seule parade contre l'évasion fiscale, la numérisation, dit-elle, qui permettra de croiser les données et de déceler les sous-déclarations ou les non-déclarations.

Si elle évoque des résistances à cette numérisation, la directrice générale des Impôts assure qu'elle fait partie de la politique du ministère des Finances.

La numérisation n'est pour le

mettent de déceler tous les courants de fraude. La Direction générale des Impôts a également accès aux comptes bancaires grâce aux interactions avec les banques et un travail est en cours avec la Direction générale du domaine pour les fichiers du cadastre pour une base de données permettant d'asseoir la taxe foncière ou celle sur la fortune en ayant un recensement des biens immobiliers.

Comment rattraper le retard accusé ? Amel Abdellatif répond qu'à titre d'exemple, le système



«Jibaya'tic» avait connu plusieurs arrêts et que son déploiement effectif n'avait eu lieu qu'en 2017. «Jibaya'tic» va être déployé sur 40 centres des Impôts et centres de proximité des impôts mais également sur 9 directions régionales des impôts, les directions régionales de wilaya, ainsi que les trois services de recherche et de vérification.

Au cours du mois d'avril, le télépaiement sera élargi au

mettant la création du compte de déclaration et de paiement en ligne, la directrice générale des Impôts a fait savoir qu'il était opérationnel au niveau de 231 recettes des Impôts pour permettre au contribuable de télédéclarer et télépayer.

La numérisation, conclut la directrice générale des Impôts nécessite un écosystème. Si par le passé, dit-elle, des restrictions budgétaires et des départs mas-

Au cours du mois d'avril, le télépaiement sera élargi au niveau de trois sites pilotes qui sont prêts.

niveau de trois sites pilotes qui sont prêts. Il s'agit des centres des impôts de la wilaya de Tlemcen, de Béjaïa, ainsi que celui d'Alger-Centre. Quant au dispositif «Moussahamatic», per-

sifs à la retraite avaient entravé les processus, les dotations budgétaires actuelles et le recrutement en cours devraient mettre le processus sur les rails.

N. I

BUREAUX DE CHANGE

Vers l'assouplissement des conditions d'ouverture

Les membres de l'Assemblée populaire nationale ont poursuivi, hier mardi, les débats autour du projet de loi monétaire et bancaire, mettant notamment en garde contre les conséquences du retour au financement non traditionnel et à la planche à billets, à travers la possibilité contenue dans ledit texte d'une avance de la Banque centrale au Trésor public dans des cas exceptionnels.

Mohammed K-Alger (Le Soir)- Le député qui a soulevé cette préoccupation a tenu à réclamer la définition du taux de cette avance ou de son plafonnement afin, a-t-il expliqué, «d'éviter de revenir aux pratiques antérieures», exigeant, dans la foulée, des «mesures d'urgence pour relever la valeur du dinar et réduire l'inflation». Car, poursuit l'intervenant, le financement non conventionnel continue à «peser de tout son poids» sur le marché financier. Le même intervenant a appelé à la fermeture des guichets dédiés à la finance islamique dans les banques traditionnelles, suite à la consécration de banques dédiées à cette finance.

À l'opposé, nombre de députés ont exprimé leur satisfaction quant aux dispositions contenues dans ce projet de loi. Notamment, comme l'a soulevé plus d'un député, l'adoption du sys-

tème de mandat pour le gouverneur de la Banque d'Algérie et ses deux adjoints afin d'assurer la stabilité et le développement du marché financier national. Un autre député a plaidé dans son intervention pour un fonds souverain dédié à l'investissement à l'étranger. Il a aussi appelé à relever le taux d'intérêt sur les fonds dans les banques qui ne dépassent pas 2%, ce qui n'attire pas les dépôts.

Autre point soulevé encore une fois lors de ces débats, le marché parallèle des devises, notamment la place du square d'Alger, plaque tournante des échanges des monnaies devant l'insignifiance de l'allocation touristique allouée aux touristes au départ de notre pays. Un intervenant a tout simplement usé de dérision, appelant tout simplement à des «attestations de changes que les cambistes remettraient à leurs clients pour justifier leurs sommes en devises».

Et dans ses réponses aux interrogations des députés, le ministre des Finances, Laaziz Faïd a estimé que des réformes étaient «nécessaires pour développer l'environnement bancaire», s'appesantissant sur la composante de la commission de stabilité financière consacrée par ce projet de loi. Répondant à l'interpellation de députés ayant réclamé l'association de compétences au sein de cette commission, le ministre a assuré que cette dernière est composée de «représentants de haut niveau du

ministère des Finances et des Affaires religieuses» avec, a-t-il ajouté, des compétences des secteurs concernés qui seront «associées pour la prévention des crises». Concernant le cumul de fonctions du gouverneur de la Banque d'Algérie, le ministre des Finances a rétorqué que ce dernier préside le Conseil de la monnaie et du crédit et que ces commissions demeurent «souveraines dans la prise de décision».

Concernant l'ouverture des bureaux de change, le ministre a affirmé que ce projet de loi qui consacre une autorisation d'établir des bureaux de change avec, dit-il, de nouvelles prérogatives au conseil de la monnaie et du crédit concernant cette question. Et de promettre que les textes d'application prévoient un assouplissement des conditions d'ouverture de ces bureaux avec, en sus, une révision de la marge bénéficiaire à l'effet d'encourager les citoyens à solliciter ces bureaux, au lieu de s'en remettre au marché parallèle.

Faut-il souligner, enfin, qu'une cinquantaine d'amendements ont été émis par les députés, des propositions qui feront l'objet d'études de la part du bureau de la Chambre basse du Parlement. Des amendements qui s'ajoutent à la quarantaine d'autres retenus par la commission des finances et du budget de l'Assemblée dans son rapport préliminaire.

M. K.

POUR PLUS D'EFFICACITÉ EN MATIÈRE DE CONTRÔLE FISCAL

La Direction des impôts mise sur la transformation numérique

● Le ministre des Finances a insisté sur l'idée qu'il est impossible de numériser tout le secteur du jour au lendemain. La numérisation, a-t-il dit, est un processus que nous avons commencé à concrétiser progressivement, en fonction des priorités.

Le processus de numérisation du secteur des finances est en cours d'accélération. Comme annoncé le 30 mars dernier par le ministre des Finances, Laaziz Fayed, la modernisation de l'administration des domaines de l'Etat et la Direction générale des impôts (DGI) est une priorité du secteur. D'où la mobilisation de moyens pour l'acquisition des infrastructures nécessaires à cette numérisation. Dans une première étape, 41 centres des impôts seront numérisés à travers le pays, alors que le retrait du livret foncier par voie électronique est prévu avant la fin de l'année en cours. La part du lion revient donc à la DGI avec la généralisation progressive du système de télédéclaration et de télépaiement des impôts. Dans une première phase, l'opération est programmée à travers «Jibayatic» dans 41 centres des impôts (CDI) et centres de proximité des impôts (CDI), dans l'ensemble du territoire national.

Ce que la directrice générale des impôts, Amel Abdellatif, a confirmé hier, précisant que la numérisation du secteur va passer à la vitesse supérieure. Neuf directions régionales des impôts, les directions régionales de wilaya et les trois services de recherche et de vérification franchiront également le pas de cette transition. «Durant ce mois d'avril, nous allons déployer le télépaiement au niveau de trois sites pilotes qui sont prêts, puisque les contribuables ont adhéré pleinement à la télédéclaration. Il s'agit des centres des impôts de la wilaya de Tlemcen, de Béjaïa, ainsi que celui d'Alger-Centre», a indiqué hier à ce sujet M^{me} Abdellatif lors



Amel Abdellatif, directrice générale des impôts

de son passages sur les ondes de la Radio nationale (Chaîne 3). Et de poursuivre : «Après le retour d'expérience de ces trois centres, nous allons élargir aux centres qui disposent de Jibayatic.»

A travers ce processus, il s'agit d'assurer une transparence dans toutes les opérations fiscales et d'aller vers plus d'efficacité en termes de contrôle fiscal. Ce qui va permettre d'augmenter le niveau du recouvrement fiscal et de lutter contre les pratiques frauduleuses (évasion fiscale, fausses déclarations...). Aussi, selon la DG des impôts, le dispositif «Moussahamatic», permettant la création du compte de déclaration et de paiement en ligne, a été déployé

impôts pour permettre au contribuable de télédéclarer et télépayer à distance.

Par ailleurs, un travail est en cours avec la Direction générale du domaine national pour les données cadastrales. Et ce, pour constituer la base de données nécessaire pour assurer la taxe foncière et la taxe sur la fortune.

D'autres étapes sont à suivre mais s'annoncent longues. Le ministre l'a d'ailleurs bien souligné : «Il est impossible de numériser tout le secteur du jour au lendemain. La numérisation est un processus que nous avons commencé à concrétiser progressivement, en fonction des priorités.» Il reste donc à savoir si le délai de six mois fixé par le président de la République sera

respecté. Lors du dernier Conseil des ministres, le chef de l'Etat a en effet donné des instructions pour concrétiser le projet de numérisation des Domaines, des Impôts et des Douanes, dans un délai de six mois au maximum, et ce, à titre de première phase avant la numérisation globale. Il a également appelé à la mise en place, «dans l'immédiat et en urgence», d'une banque de données algérienne par le ministère des Finances, afin de faciliter aux différents services de l'Etat l'exercice de leurs fonctions et l'accomplissement de leurs devoirs envers leurs citoyens, «de la manière la plus efficace», étant un objectif «vital pour l'Etat».

Samira I.

NUMÉRISATION DU SECTEUR DES FINANCES DANS
UN DÉLAI DE 6 MOIS

L'ultimatum de Abdelmadjid Tebboune

● Aux yeux du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, la numérisation relève de la «sécurité nationale».

La numérisation du secteur des finances, outil indispensable d'aide à la décision, se révèle être un enjeu majeur et une préoccupation pressante pour le gouvernement. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, fixe un délai de six mois, «au maximum», à ses ministres pour la numérisation du secteur des finances, et ce, à titre de première phase avant la numérisation globale. Présidant dimanche un Conseil des ministres, le chef de l'Etat a, en effet, donné instruction à l'effet de «concrétiser le projet de numérisation des Domaines, des Impôts et des Douanes, dans un délai de six mois au maximum», indique un communiqué de la Présidence.

Une mission dévolue, selon le communiqué, à deux départements ministériels : le ministère des Finances et celui de la Numérisation et des Statistiques, qui auront la lourde charge d'atteindre cet objectif. «Un objectif vital pour l'Etat», a affirmé M. Tebboune, tout en enjoignant au gouvernement de recourir aux «meilleurs experts, compétences nationales et bureaux d'études internationaux», outre «la mise en place d'une banque de données» pour la concrétisation de cet objectif. Aux yeux du chef de l'Etat, la numérisation relève de la «sécurité nationale». «L'objectif de la numérisation n'est pas seulement de moderniser les transactions administratives, mais relève de la sécurité nationale et vise à servir le citoyen, notamment à travers la définition exacte des biens de l'Etat et des individus», précise le communiqué. S'il est vrai que des avancées notables ont été accomplies dans différents ministères, en particulier



PHOTO: D. R.

Le président Tebboune accorde une très grande importance au chantier de la numérisation de l'administration publique

celui de l'Intérieur, il n'en demeure pas moins que la cadence imposée au processus de numérisation en Algérie ne suit pas forcément le rythme effréné du changement technologique. Ni les discours, sans cesse répétés, des officiels. L'ancien ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, avait, rappelons-le, déclaré, en mai 2020, que «tous les travaux liés à la numérisation de l'administration du Domaine de l'Etat ont été lancés».

OUTIL DE PILOTAGE

Il a ajouté, lors d'une séance à l'APN, que tout l'équipement nécessaire avait été acquis pour mener

à bien cette opération à laquelle le programme du président de la République accorde un intérêt particulier». A l'occasion du Nouvel An 2022, son prédécesseur, Aïmene Benabderrahmane, actuel Premier ministre, exprimait son attachement à l'accélération de la numérisation de tous les secteurs, notamment ceux des Impôts, des Douanes et des Domaines». Malgré cela, les citoyens ne ressentent pas une amélioration significative, tel que souhaité, des normes de gestion et des règles de digitalisation au niveau des services des finances. Et ce, notamment, au niveau local et dans les structures

décentralisées du département des finances. Un département où l'enjeu de la numérisation se situe au-delà de l'aspect purement technique impliquant, entre autres, une mutualisation des ressources informatiques, le développement de plateformes transversales, l'analyse des risques et la définition d'une cartographie des points de résistance dans les secteurs sensibles des Impôts, des Douanes et des Domaines. L'enjeu consiste plutôt à disposer d'un outil de pilotage efficient à même de permettre d'anticiper sur de futures échéances économiques, politiques et géopolitiques.

M. Abdelkrim

LANCÉ EN 2019 EN PARTENARIAT AVEC LES SUD-CORÉENS

Le nouveau système des Douanes sera-t-il prêt dans six mois ?

● Le projet du nouveau système d'information des Douanes est en phase d'essai cinq années après son lancement ● Il devait entrer en service en 2020.

Six mois. C'est le délai donné par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au gouvernement pour concrétiser la numérisation de trois départements névralgiques : Domaines, Impôts et Douanes. Si le chef de l'Etat s'est montré ferme sur les délais, c'est parce qu'il a dû constater que les choses traînent en longueur dans un domaine qui évolue vite sous d'autres cieux. Le cas du secteur des Douanes, dont le projet de numérisation a accusé beaucoup de retard, est édifiant.

La réalisation d'un nouveau système d'information pour «réduire les délais de dédouanement et renforcer la lutte contre les fraudes» a été lancée en 2019 en partenariat avec les Sud-Coréens pour un coût global de 24 millions de dollars. Cet ambitieux chantier, censé propulser les Douanes dans l'ère de l'efficacité numérique, devait prendre fin une année après. Le directeur général des Douanes de l'époque,

Farouk Bahamid, lui-même, avait annoncé, en avril 2019, que «ce nouveau système devra être mis en application à compter du premier trimestre 2020».

Une année après, ce projet n'a pas connu une avancée notable. Le dimanche 14 juin 2020, le nouveau directeur général des Douanes, Noureddine Khaldi, avait renvoyé l'entrée en service de ce nouveau système informatique à 2022, liant le retard à la pandémie de Covid-19. En janvier 2021, la Direction des Douanes a rassuré sur la concrétisation de ce projet dans les délais, évoquant «une évolution appréciable», en dépit des contraintes imposées par la conjoncture sanitaire mondiale.

Mais finalement, ce n'est qu'en janvier 2023 que les premiers essais relatifs à ce nouveau système d'information ont été lancés sous l'égide du Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane. Et aucune date n'a été donnée quant

à la fin de ces essais et à l'entrée en service de ce système. Ainsi donc, près de cinq ans après son lancement, ce projet d'un nouveau système d'information, auquel aspirent les hautes autorités du pays pour amorcer une véritable numérisation de l'économie nationale, n'est toujours pas opérationnel. Composé de 15 modules, il devait remplacer le Système d'information de gestion automatisée des Douanes (Sigad), datant de 1995. Ce système d'information est de nature à consacrer plus de transparence et à constituer un bouclier anticorruption. D'où son importance majeure.

C'est, entre autres, pour cette raison que le président de la République met la pression sur le gouvernement pour que ces instruments de gestion de données essentielles à l'économie nationale voient le jour. Les services des Douanes seront-ils au rendez-vous dans six mois ?

M.A. O.

SECTEUR DES IMPÔTS EN ALGÉRIE

La numérisation passe à la vitesse supérieure

PAR RANIA NAILI

La numérisation du secteur des impôts en Algérie va passer à la vitesse supérieure avec le déploiement, durant l'année en cours, du système de télédéclaration et de télépaiement des impôts et des taxes « Jibayatic.dz » dans quarante centres des Impôts (CDI) et centres de proximités des impôts (CPI), à travers l'ensemble du territoire national.

Dans le cadre de l'accélération du processus de modernisation de la Direction des impôts, un déploiement à grande échelle de « Jibaya'tic » va prochainement avoir lieu. Ainsi, après le centre des Impôts de Tipaza, qui a bénéficié de ce système le 5 mars dernier, « Jibaya'tic » va être déployé sur 40 CDI et CPI, en plus des neuf directions régionales des impôts, les directions régionales de wilaya, ainsi que

les trois services de recherche et de vérification, nous a appris hier la Directrice générale des Impôts, Amel Abdellatif.

Hôte de l'émission « Invité de la rédaction » de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, la DG des impôts a indiqué également que « durant ce mois d'avril, nous allons déployer le télépaiement au niveau de trois sites pilotes qui sont prêts, puisque les contribuables ont adhéré pleinement à la télé déclaration. Il s'agit des centres des impôts de la wilaya de Tlemcen, de Béjaïa, ainsi que celui d'Alger centre », avant d'ajouter « Après le retour d'expérience de ces trois centres, nous allons élargir aux centres qui disposent de Jibaya'tic. » M. Abdellatif a rappelé que «

Jibaya'tic » va permettre d'assurer une transparence dans toutes les opérations fiscales, cette efficacité en termes de contrôle fiscal va permettre d'augmenter le niveau du recouvrement fiscal et permettre de lutter contre un certain nombre de pratiques frauduleuses, à l'image de l'évasion fiscale et les fausses déclarations.

Afin d'accompagner la Direction des impôts dans ce processus de modernisation, l'État a mis la main à la poche en dotant ladite institution d'un budget spécial pour lui permettre d'acquiescer des infrastructures nécessaires et avancer rapidement dans les travaux de numérisation, assure M. Abdellatif. Concernant le dispositif « Moussahama'tic », permettant

la création du compte de déclaration et de paiement en ligne, la première responsable de la Direction générale des impôts a fait savoir qu'il a été déployé sur 236 recettes des impôts pour permettre au contribuable de télédéclarer et télépayer, tout cela à distance bien évidemment.

Sur un autre registre, l'invité de la rédaction révèle que dans le cadre de la numérisation des institutions financières de l'État, un travail est en train de se faire avec la Direction générale du domaine national pour les données cadastrales ce qui permettra de constituer la base de données nécessaire pour assurer la taxe foncière et la taxe sur la fortune.

R. N.

وزير المالية يرد على النواب

"ملف رفع قيمة منحة السفر يبقى مفتوحا"

● قريبا.. بنوك جزائرية في فرنسا وموريتانيا والسنغال

ترك وزير المالية تعزيز فايد، أمس، الباب مفتوحا أمام إمكانية مراجعة قيمة منحة السفر المقدرة حاليا بـ15000 دينار جزائري سنويا، لكنه أبدى معارضته لرفع كبير لها مخافة استنزاف احتياطي الصرف.



وزير المالية تعزيز فايد

ج. هنيش

● فيما كان يجمع أوراقه ويهم بالعودة إلى مقعده بعد إكمال إجابته على الأسئلة والملاحظات المتعلقة بالقانون البنكي والمصرفي، استوقفه رئيس المجموعة البرلمانية للتجمع الوطني الديمقراطي ونواب آخرون بخصوص مطلب مراجعة قيمة منحة السفر الذي غاب عن أجوبته، فرد وزير المالية بابتسامة خفيفة، محتفيا في البداية بتعليق زميل لهم حذر من خطر استنزاف احتياطي الصرف من العملة الصعبة في حالة تطبيق النموذج المعمول بها في دول أخرى، حيث تصل منحة السفر إلى 3500 دولار.

وطرح على النواب عملية حسابية للتحذير من تبعات رفع كبير لقيمة المنحة، وخاطبهم "تصوروا كم من الأموال ستخرج في حالة حصول 10 ملايين جزائري على منحة 1000 أورو". واستدرك "إن ملف منحة السفر يبقى مفتوحا، وهناك دراسة تتولاها لجنة مختصة على مستوى بنك الجزائر، وستقدم مقترحاتها في الوقت المناسب". واستمر النقاش الجانبي حول القضية بينه وبين نواب حتى بعد رفع الجلسة، امتدادا للمطالب التي رفعها نواب في اليوم الأخير من المناقشة، حيث أجمعت التدخلات، باستثناء تدخل واحد، على ضرورة مراجعتها حفاظا على كرامة المواطنين الجزائريين وتحفيضا للسوق الموازية. وفي رده على مطلب فتح مكاتب صرف، قال الوزير إن بنك الجزائر يوشك على الانتهاء من وضع النصوص التطبيقية الجديدة المتعلقة بتأسيس وسير مكاتب الصرف التي ستكون جاهزة فور دخول هذا القانون حيز التطبيق، مضيفا "سيتم فتح مكاتب الصرف بالنقاط الاستراتيجية كالمطارات، الموانئ، المناطق السياحية، والولايات، لتسهيل استقطاب العملة الصعبة، وذلك في ظل مراجعة هامش الربح لهذه المكاتب، ما يشجع على فتحها".

ثم استدرك بأن مردودية وجاذبية فتح هذه المكاتب مرهونة بالظروف الواجب توفرها في البيئة الاقتصادية. وقال إن إنشاء البنوك العمومية في الخارج، ولا سيما في إفريقيا جنوب الصحراء وفرنسا، له طابع جيواستراتيجي للدولة الجزائرية على الصعيدين السياسي والاقتصادي. وأضاف أنه قد تم التخطيط لهذا الانتشار في برنامج الحكومة على هذا النحو، إذ يخطط البنك الخارجي الجزائري لإنشاء فرع في فرنسا

الجمعية المهنية للبنوك راسلت بنك الجزائر من أجل فتح فروع لهذه البنوك، وأنه يجري حاليا مسح البيانات المؤهلة لاحتضان الوكالات البنكية التي تضاف إلى 1692 وكالة بنكية عبر الوطن. وطمان النواب بخصوص أحكام المادة 47، وقال إنها لا تتعلق بالتمويل غير التقليدي، بل تخص توفير سيولة للخزينة العمومية، وأوضح أن التسبيق الذي يمنحه البنك للخزينة العمومية يكون في الحالات الاستثنائية، وهو محدد، إذ ضُبط بـ10% من الإدارات العادية المسجلة للدولة خلال السنة الماضية، ولمدة 240 يوم، مشيرا إلى أنه يلجأ إليه عندما تتفق الدولة أكثر مما تحصل من جباية، وهو إجراء يهدف إلى دعم الاستقرار وتمويل برامج الإنعاش الاقتصادي، وخلال فترة الركود، إذ تحتاج الدولة إلى إنعاش الاقتصاد، ولتكون لها الأموال الكافية لذلك، موضحا أن عدة دول تلجأ إلى هذا الإجراء، وأن الجزائر ليست الوحيدة التي تعمل به.

وأشار إلى أن أحكام القانون الجديد توفر حماية لإطارات البنك المركزي من أخطاء التسبير، باستثناء الأخطاء الجسيمة، مشيرا أيضا إلى أن الرقابة على البنك يتولاها مفتشان من المفتشين العامة للمالية، يُختاران من بين المفتشين الأكفاء والمؤهلين، ويتمتعان بمعارف لا سيما المالية منها، وفي مجال المحاسبة المتصلة بالبنوك المركزية.

ومصرفين في إفريقيا، أحدهما في السنغال والآخر في موريتانيا، سيتم إنشاؤهما من طرف 4 بنوك عمومية (البنك الوطني الجزائري، القرض الشعبي الوطني، بنك الفلاحة والتنمية الريفية، والبنك الخارجي الجزائري). وأشار إلى أن البنك الخارجي الجزائري يتابع الإجراءات الأولية للحصول على اعتماد البنك الخارجي الجزائري الدولي في فرنسا، ولا سيما تلك المتعلقة بإنشاء نظام معلومات يُعهد إليه إعداد وتقديم طلب الاعتماد إلى مكتب دولي، وسيتم الحصول على الاعتماد خلال السداسي الأول من عام 2023، وأن أول وكالة ستقام على مستوى القنصلية العامة السابقة (باريس). أما بنك الاتحاد الجزائري بموريتانيا، فقد تم إيداع ملف اعتماده في بداية مارس 2023، وسيشروع في النشاط مع تقدم أشغال تهيئته. وأشار إلى أن عملية إنشاء البنك الجزائري السنغالي عرفت تقديم المدير العام الذي تولى منصبه ملف الاعتماد إلى السلطات النقدية في السنغال في 19 جانفي 2023، وأن من المقرر شروع البنك في العمل خلال السداسي الأول من عام 2023، بالنظر إلى المواعيد النهائية للمعالجة التنظيمية لملف الاعتماد وغير القابلة للتقليص، والمحددة بـ3 أشهر.

ويخصوص فتح وكالات بنكية في الولايات، التي تكررت في مطالب النواب المنتهين إليها، كشف أن



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

⚡ Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

✉ dc@mf.gov.dz

☎ Poste: 2784

www.mf.gov.dz



@MFinance_dz



@MFinancesdz



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger